

LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Bruxelles, le 27 juin 1968  
3, Boulevard de l'Empereur  
Tél.: 12.39.20

Discours prononcé par M. Mathias BERNIS,  
Président du Comité économique et social  
lors de l'installation du nouveau Bureau du Comité  
en la séance plénière du 27 juin 1968

---

Les règlements que les membres du Comité économique et social se sont librement donnés nous obligent, tous les deux ans, à désigner ceux auxquels l'Assemblée confie le soin d'organiser les travaux du Comité et de veiller à l'accomplissement de ses hautes tâches.

Vos suffrages ont été le témoignage de confiance que vous êtes prêts à accorder aux membres du nouveau Bureau. En mon nom propre, comme au nom des Vice-Présidents et de mes autres collègues, je vous exprime les remerciements les plus sincères.

Je veux vous dire que, personnellement, j'éprouve en ce moment une grande émotion. Par votre volonté, le mandat de Président du Comité économique et social est échu à un Représentant de l'agriculture, citoyen du Grand-Duché de Luxembourg. J'y vois l'expression d'une double volonté. Vous rendez un grand hommage à l'activité exercée par quinze millions d'agriculteurs dans un cadre désormais communautaire, cadre que vous avez contribué à tracer et à édifier; vous honorez également le plus petit Etat de notre Communauté, dont la fidélité à l'idée européenne est entière. Vous avez ainsi apporté la preuve que ceux qui désirent ardemment l'édification de l'Europe ont le droit et la possibilité d'y contribuer de façon directe, dans le respect de règles qui établissent l'égalité pour tous.

Vous tous, Représentants des forces vives, celles qui produisent, celles qui travaillent, vous n'avez jamais hésité à témoigner de votre foi dans l'avenir de l'Europe. Et pourtant les perspectives qui s'offraient il y a dix ans au Comité n'étaient pas encourageantes. Ceux d'entre vous qui, depuis son installation, militent

dans cette Assemblée, se souviennent des difficultés rencontrées au début de notre existence. Entretemps, nous avons choisi notre voie : guidés par notre foi dans l'avenir européen, écoutant la voix de la raison, animés du désir et de la volonté de comprendre les problèmes de chacun, débattant avec conviction dans la discipline admise par tous, nous avons réussi, à travers notre travail et les avis que nous avons rendus, à participer activement à l'unification européenne.

Il est vrai, que dans un contexte politique, tout groupement, toute assemblée, toute institution, fut-elle consultative, détient une part de pouvoir, une part de puissance. Celle-ci se manifeste dans la mesure où les hommes qui y agissent sont capables et déterminés de les faire valoir. Décidés de respecter la volonté des auteurs des Traités, qui nous ont assigné un rôle consultatif, nous avons, depuis l'installation du Comité, un objectif que nous avons pu préciser et amplifier au fil des années. A cette occasion, je veux rendre hommage à mes éminents prédécesseurs, à leurs mérites et à leur prestige. Chacun des Présidents du Comité, suivant son tempérament et d'après les impératifs du moment, a présidé au destin de notre Institution avec une compétence appréciée de tous.

A la sagesse prudente de Roger DE STAERKE, succédait le dynamisme entraînant de Ludwig ROSENBERG; l'expérience enrichissante d'Emile ROCHE a pris la relève pour laisser ensuite la place à la détermination clairvoyante de Pietro GIUSTINIANI; enfin, la foi agissante de Louis MAJOR s'est manifestée, récemment encore, à l'occasion du Xème Anniversaire du Comité, devant les plus hautes autorités des Communautés.

Grâce à l'esprit d'initiative de tous ces Présidents, le rôle joué par le Comité dans le cadre de la Communauté n'a cessé

de gagner en importance. De nouvelles possibilités d'influence se sont ainsi offertes auprès des institutions qui nous consultent. Celles-ci n'ont pas hésité à nous demander très souvent un avis, même si les Traités n'ont pas expressément reconnu la compétence du Comité. Agissant ainsi, le Conseil et la Commission ont manifesté, non seulement le désir et la volonté de nous associer à leurs travaux, mais ils ont également témoigné d'une conception démocratique dans l'édification européenne. Ils ont en plus démontré leur estime pour nos travaux, expression de constatations objectives et d'opinions réalistes au regard de matières de plus en plus complexes et techniques.

Si nous sommes convaincus du rôle que le Comité est appelé à jouer dans l'Europe communautaire, nous sommes également conscients de notre devoir et décidés de ne rien laisser au hasard pour que l'oeuvre entreprise avance, que l'espoir de nos peuples ne soit pas déçu et qu'une prospérité, toujours accrue, crée les bases de cette société de demain, à laquelle nous aspirons.

La transformation des structures politiques, l'évolution des activités des hommes, les transitions dans la gestion des biens et des institutions, entraîneront inévitablement la nécessité de reconnaître à la démocratie économique et sociale, que nous représentons, le droit de participer plus activement à la formulation des actes qui décident du sort de nos peuples. Nous ne pouvons donc ignorer les grandes obligations que nous serons appelés à assumer au moment où se forgeront les réalités de demain.

Les membres du nouveau Bureau ont décidé de se réunir prochainement pour examiner les futurs travaux du Comité et pour délibérer sur les grandes tâches qui nous attendent au courant des deux années à venir.

Qu'il me soit donc permis de réserver pour la prochaine Session, mes vues sur l'avenir des travaux du Comité, propos qui seront le reflet des options que prendra le Bureau sur certains problèmes qui seront importants et essentiels : je ne cite que les modifications qu'imposent les évolutions à certains secteurs de notre économie et encore la fusion des Traités, son importance pour le devenir du Comité.

Chers collègues, je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder. Qu'il me soit encore permis de souligner l'importance que le nouveau Bureau et le Président attachent à la collaboration avec le personnel du Secrétariat et avec son Secrétaire Général, M. Jacques GENTON, qui en assume la direction avec intelligence et discernement.

Par le passé, nous avons eu l'occasion de constater et d'apprécier l'efficacité de la collaboration des services du Comité; la confiance que nous leur témoignons ici est l'expression de notre désir que cette collaboration reste aussi fructueuse et franche que par le passé.

En conclusion, je formule l'espoir que le nouveau Bureau et votre Président, dans l'accomplissement de leurs tâches respectives, puissent toujours mériter l'appui que les membres du Comité économique et social, je n'en doute pas, sont prêts à leur accorder.

---